

Centre de formation Auto-Moto-Scooter



www.auto-ecole-taysse.com

Driving School T@ysse FC

GRADIGNAN
Centre commercial de Laurenzanne
-Face à la Mairie-
05 56 75 04 80

ACCUEIL ET SEANCES DE CODE
GRADIGNAN
Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 13h à 19h
Le samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h
VILLENAVE D'ORNON
Le lundi au vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 15h à 18h

VILLENAVE D'ORNON
529 Route de Toulouse
À 200 m du lycée Vaclav Havel
05 56 75 23 57



Retrouvez-nous sur Facebook !: [TAYSSE.FC](https://www.facebook.com/TAYSSE.FC)

Et sur notre site internet !: www.auto-ecole-taysse.com

FORMATION 7H PERMIS A

Formation de 7h réservée uniquement aux détenteurs de permis A2 comprenant cours de pilotage (plateau et circulation) et théorie.

Formation sur Yamaha MT 07

- 2 h hors circulation
- 3 h en circulation
- 2 h formation théorique et de sensibilisation aux risques
- Frais pour la demande de titre du permis de conduire après la formation sur « ants »

198 €

30 €

Tout est à régler à la prise de rdv

AUTRES PRESTATIONS :

- Heure de conduite supplémentaire (cours collectif) : 28 €

DOCUMENTS A FOURNIR :

Une **adresse mail** n'ayant jamais servi à créer un compte sur le site «ants» (**Agence Nationale des Titres Sécurisés**) et un n° de tel.

- Une pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- Permis de conduire recto-verso
- **E- Photo uniquement** (4 photos numérique valable 6 mois) **voir modèle au verso de cette feuille**
- De 17 ans à 25 ans la journée de l'armée, JDC /attestation provisoire en instance de convocation/attestation d'exemption (contacter le 05.57.85.10.12 pour les obtenir)
- Justificatif de domicile à votre nom ou le nom de la personne qui justifiera être votre hébergeant** :
- (1^{ère} feuille de l'avis d'imposition ou de non imposition, ou quittance de loyer non-manuscrite, ou facture de moins de 6 mois (tel fixe ou mobile/gaz/électricité/eau)
- Pour les personnes nées à partir du 1^{er} Janvier 1998 l'ASSR 2

Pour les personnes mineures et/ou hébergés** :

- Pièce d'identité recto-verso en cours de validité de l'hébergeant qui figure sur le justificatif de domicile
- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant qui figure sur le justificatif de domicile datée et signée de l'hébergeant et de l'hébergé.



	PERMIS	AGE	FORMATION	VEHICULE
www.auto-ecrite-lausse.com REFORME 2016	AM	Dès 14 ans et +	7 heures de formation	50 cm ³
	A1	Dès 16 ans et +	Code valable ou à repasser + 20 heures de formation (minimum obligatoire)	Motos, scooter et tricycles 125 cm ³ Puissance ≤ 11 kW (=14,9 CV)
	A2	Dès 18 ans	Code valable ou à repasser + 20 heures de formation (minimum obligatoire)	Motos 400 / 600 cm ³ Puissance ≤ 35 kW (47,5 CV)
	A	Après 2 ans de permis A2	Formation de 7 h pour accéder à toutes les cylindrées pour les A2 à partir de 2 ans de permis A2.	Motos toutes cylindrées

C.C. Laurenzanne
face Mairie
33170 Gradignan

529 rte de Toulouse
Pont de la Maye - face Ilycée Vaclav Havel
33140 Villenave d'Ornon

05 56 75 04 80

05 56 75 23 57